

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 17590
Numéro SIREN : 821 699 915
Nom ou dénomination : 39 Valmy

Ce dépôt a été enregistré le 06/09/2019 sous le numéro de dépôt 103928



1917311501

DATE DEPOT :	2019-09-06
NUMERO DE DEPOT :	2019R103928
N° GESTION :	2016B17590
N° SIREN :	821699915
DENOMINATION :	39 Valmy
ADRESSE :	39 quai de Valmy 75010 Paris
DATE D'ACTE :	2019/04/26
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
NATURE D'ACTE :	CHANGEMENT DE PRESIDENT
	CHANGEMENT DE DIRECTEUR GENERAL

39 Valmy
SAS au capital de 1.000 euros
Siège Social : 39 quai de Valmy - 75010 - Paris
821 699 915 RCS Paris
(la « Société »)

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :

06 SEP. 2019

Sous le N° : R 103 928

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
En date du 26 avril 2019

Le 26 avril 2019,

Les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social conformément aux dispositions statutaires.

Sont présents ou représentés :

- Financière 8
- JE Holding

Puis le président de séance rappelle l'ordre du jour de l'assemblée :

- Constatation de la démission du Président de la Société,
- Nomination du nouveau Président de la Société ;
- Constatation de la démission du Directeur Général de la Société
- Nomination du nouveau Directeur Général de la Société ;
- Pouvoir pour formalités légales

Puis personne ne demandant plus la parole, il est passé au vote des résolutions suivantes à l'ordre du jour.

Première Résolution

Constatation de la démission du Président de la Société

L'assemblée générale statuant dans les conditions prévues par les statuts de la Société,

prend acte de la décision de Monsieur Jérémie Attuill de se démettre de ses fonctions de Président de la Société avec effet au jour de la nomination de son successeur, soit ce jour, et le dispense d'effectuer un préavis,

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

V.W. 1
MA
JE

Deuxième Résolution
Nomination du Président de la Société

L'assemblée générale, conformément aux statuts de la Société, et en conséquence de la décision précédente,

décide de nommer en qualité de Président de la Société :

- JE Holding, SAS dont le siège social est sis 39 quai de Valmy, 75010, Paris, SIREN 823 195 607 RCS Paris, représentée par M. Joe Elliott,

constate que le Président nouvellement nommé a fait savoir que rien ne s'opposait à sa nomination et qu'il acceptait par avance ces fonctions et qu'il n'est frappé par aucune mesure ni disposition susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution
Constatation de la démission du Directeur Général de la Société

L'assemblée générale statuant dans les conditions prévues par les statuts de la Société,

prend acte de la décision de Monsieur Mikael Attar de se démettre de ses fonctions de Directeur Général de la Société avec effet au jour de la nomination de son successeur, soit ce jour, et le dispense d'effectuer un préavis,

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution
Nomination du Directeur Général de la Société

L'assemblée générale, conformément aux statuts de la Société, et en conséquence de la décision précédente,

décide de nommer en qualité de Directeur Général de la Société :

- Victoria Werle, née le 6 juin 1986 à Strasbourg, demeurant 16 rue Faidherbe, 75014, Paris,

constate que Melle Victoria Werle, nouvellement nommée a fait savoir que rien ne s'opposait à sa nomination et qu'elle acceptait par avance ces fonctions et qu'elle n'est frappée par aucune mesure ni disposition susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ma
ma

Cinquième Résolution
Pouvoirs à conférer en vue des formalités

L'associé unique décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait en vue d'accomplir toute formalité légale requise.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président de séance déclare la séance levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant et président de séance.

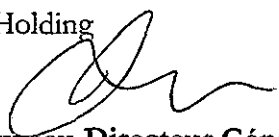
Président démissionnaire et Président de séance

Jérémy Attuill 

Directeur Général démissionnaire

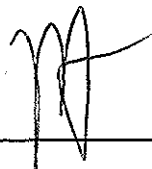
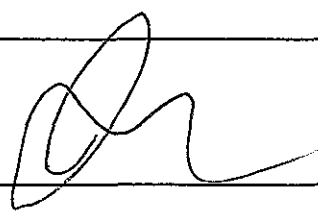
Mikael Attar 

Nouveau Président

JE Holding 

Nouveau Directeur Général

Victoria Werle 

Financière 8 	JE Holding 
--	---